

Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Formation obligatoire dans une entreprise de 50 salariés et plus

Niveau 1

Public : CSE, membres de la commission SSCT, conseil d'entreprise

5 jours
Prérequis : aucun
Type : inter ou intra

Objectifs

- Connaître les missions du CSE relatives à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail
- Cerner les obligations de l'employeur en matières de SSCT
- Maîtriser le fonctionnement du CSE dans le cadre de la santé, de la sécurité et des conditions de travail
- Acquérir des méthodes de travail
- Comprendre l'articulation entre prévention et réparation
- Savoir appréhender les situations de RPS

Moyens et méthodes pédagogiques

- Des locaux adaptés au groupe
- Une formation interactive avec des exposés théoriques
- Des ateliers de réflexion individuels et collectifs (mises en situation, cas pratiques, quizz, QCM...)
- Des échanges et analyses de pratiques entre participants
- Un document pédagogique numérique transmis à chaque participants
- Des évaluations à chaud et à froid

Programme

Les missions et le fonctionnement du CSE dans le cadre de la santé au travail

- Les missions du CSE concernant la SSCT
- Les réunions du CSE relatives à la SSCT
- La commission SSCT
- Le règlement intérieur du CSE : les clauses en matière de SSCT
- Les moyens du CSE dans le domaine de la SSCT
- Les partenaires extérieurs

Prévenir les risques professionnels

- La définition du risque professionnel
- Les notions d'accident du travail, de maladie professionnelle ou à caractère professionnel
- L'organisation de la prévention : les obligations de l'employeur
- Le repérage des risques et le document unique d'évaluation des risques (DUER)

ATELIER : initiation à l'analyse du document unique

Acquérir des méthodes de travail

- Les inspections
- Les enquêtes : méthode de l'arbre des causes

ETUDE DE CAS : construction d'un arbre des causes

Prévenir les risques psycho-sociaux

- Rappel du contexte réglementaire
- Mieux cerner les facteurs de RPS
- Connaître leurs conséquences pour mieux savoir les repérer
- Démarche de prévention : méthodes et outils
- Rôle et positionnement des représentants du personnel

Incapacités et inaptitudes des salariés

Articulation entre prévention et réparation

- Comprendre les différentes notions, leurs interactions et le rôle des différents acteurs concernés (salariés, employeurs, médecins du travail, CPAM, MDPH, inspection du travail)
- Rappel du cadre légal en termes de prévention et de réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Focus sur l'inaptitude professionnelle

Vos droits à la formation :

Formation pour les élus titulaires et suppléants du CSE (L. 2315-18 du CT), renouvelable après 4 ans de mandat consécutifs ou non (L. 2315-17 du CT)

Premier mandat : durée minimale de 5 jours

Renouvellement : durée minimale de 3 jours pour tous les élus CSE

Suivi et évaluation

Les stagiaires signeront une feuille de présence chaque demi-journée.

Des exercices pratiques seront réalisés tout au long de la formation.

En fin de formation, les acquis des stagiaires seront validés et un questionnaire de satisfaction sera remis aux participants.

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue du stage précisant les objectifs acquis.

Modalités générales

Se référer aux CGV

Animée par

- Sabine MARBACH, formatrice, juriste
- Didier OTTERMANN, formateur
- Chloé REMMER, consultante en santé au travail, psychologue du travail et ergonomiste

Dates inter-entreprises

| Lieu | Dates |
|---------|---|
| Belfort | du 19/06 au 20/06 et du 25/06 au 27/06 |

De nouvelles sessions sont programmées tout au long de l'année

Consultez l'agenda des formations en ligne sur Cezam.fr ou en scannant le QR code



Tarifs 2025

Formations INTER-ENTREPRISES

410,00 € / stagiaire / jour **-10 %**

Formation INTRA-ENTREPRISE

à partir de 1 790,00 € / jr **-10 %**

Financement

Les frais pédagogiques, de déplacement et d'hébergement sont pris en charge par le CSE sur le budget de fonctionnement (AEP).

Taux de satisfaction ★★★★★

Au 30/11/24

Taux d'abandon: 0%

Remise Adhérent Cezam